

tion. Les élections approchent. C'est alors que mon homme fait des siennes. Il reste à savoir s'il y aura nécessité pour lui de tirer les mêmes ficelles qu'il a fait jouer pour renverser le gouvernement Joly. Par malheur, je crois sincèrement que Chapleau n'aura pas besoin de recourir aux mêmes trucs pour augmenter sa majorité en chambre.

Le mauvais angoisse de M. Joseph Tasé prit alors la parole.

— Quand à moi, dit-il, je ne m'arrange pas bien à la Minerve depuis le départ de Dansereau.

Je me suis bien amusé avec mon homme lorsqu'il a appris que Fréchette était couronné à Paris et qu'on devait lui offrir un banquet à Montréal. Je lui ai servie un peu de fiel dans le cœur et pendant plusieurs mois il a fait mes délices dans mes brocards contre le poète. J'éprouve parfois de l'ennui en sa compagnie surtout lorsque je suis seul avec lui dans son bureau et qu'il relit à haute voix son discours à la convention de Québec. Je bâille tout le temps à ma décrocher la mâchoire.

La conférence des mauvais esprits s'arrêtait. L'aube allait paraître et il fallait qu'ils se rendissent de suite au chevet de leurs protégés pour leur insinuer de mauvaises pensées à leur réveil.

NOS RAPPORTS AVEC LA FRANCE.

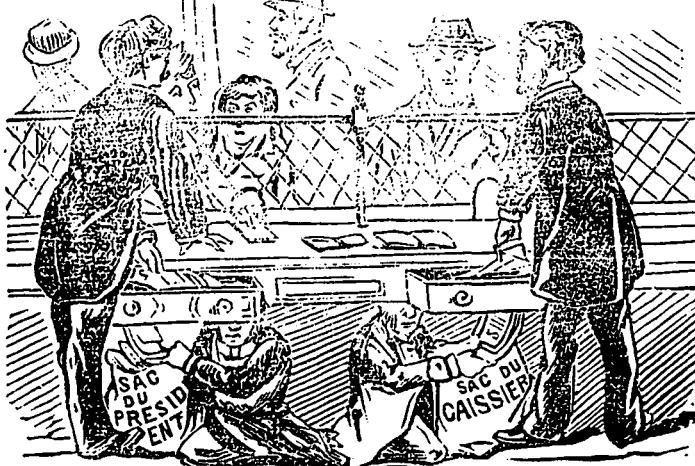
Le Vrai Canard ne s'est pas encore prononcé sur la question d'établir des rapports plus intimes avec la France. Nous devons féliciter M. Jos X. Perrault sur le résultat de sa mission patriotique à Paris. Il a réussi à établir une ligne régulière de paquebots français entre Québec et Le Havre. Ce service maritime, nous n'en doutons pas, aura pour effet de resserrer les liens qui nous unissent à la France.

Seulement nous n'apprenons pas le zèle que mettent les Français aujourd'hui à rebâtir des rapports intimes avec les Canadiens. Le télégraphe nous a appris il y a quelques jours qu'un Parisien avait enlevé la somme d'un sénateur de Québec. Ce Français n'a pas suivi l'avis du grand diplomate Talcyrand qui disait à ses fonctionnaires : "Surtout pas de zèle !" Nous voulons bien avoir des relations d'intimité avec notre ancienne mère patrie, pourvu que les Français y mettent un peu de convenances.

On nous écrit :

Je suis allé entendre le magnifique drame de M. L. O. David, à l'Académie de Musique. Je suis sorti pendant le premier entr'acte pour prendre des rafraîchissements dans la buvette du théâtre. Là je rencontrai un monsieur porteur d'un chevelure absolument qui me demanda de lui passer ma contremarque pour cinq minutes afin d'assister à une

SOCIETE DE CONSTRUCTION



NOS SOCIETES DE CONSTRUCTION.

La liquidation est arrivée. Le lecteur voit ce qui se passe dans les coulisses.

scène ou deux du second acte. Je consentis à ce qu'il me demanda. Le deuxième passa et mon ami ne revenait plus. Après le troisième acte je faisais encore pied de grue dans le vestibule. Fatigué d'attendre je dus me résigner à m'acheter un nouveau billet de parquet que je payai 75 cts.

Moralité. Ne prenez jamais votre check lorsque vous avez un ami qui s'en sort, s'en sort trop.

TRIBUNAUX.

Un voyage de noces.

Le mari frise la soixantaine : il fait partie depuis longtemps de la catégorie des vieux barbons.

La femme n'a plus d'âge. Tous deux se posent en jeunes mariés.

Illusions de l'amour !

Il en est ainsi, cependant ! et leur comparution en police correctionnelle n'est que l'épilogue de leur voyage de noces.

M. le président (au prévenu). — Vous vous nommez Vernouillet.

Le prévenu. — Oui, monsieur Hippolyte. (Rires dans l'auditoire.)

Le prévenu parle avec beaucoup de volubilité. On jurorait qu'il appelle M. le président Hippolyte.

M. le président. — Et vous, madame, vous vous nommez Brizon. Vous êtes mariée à Vernouillet.

La prévenue. — (poussant son mari au condo, dit à voix basse :) Reponds pour moi.

Le prévenu. — Oui, monsieur Eulalie Brizon, femme Vernouillet, cinquante-trois ans, nouvellement mariée. (Rires dans l'auditoire.)

Le prévenu, qui ne paraît pas d'humeur facile, se retourne du côté des ricoux et reprend : Je suis marié... y a pas de déshonneur... je ne comprends pas quo ça fasse rire... j'ai ici l'acte de mariage. C'est pas ma faute si j'ai cinquante-neuf ans et ma femme cinquante-trois... Ca ne m'empêche pas d'aimer Eulalie.

M. le président. — C'est bien : calmez-vous. Vous savez pourquoi vous êtes assigné, vous avez appelé le plaignant voleur, propre à rien, détrosleur de femme, et vous lui avez donné des coups de poing, qu'avez-vous à dire ?

Le prévenu. — Je ne dis pas non. C'est possible... Je crois même que c'est très possible... Je vais vous expliquer mon cas. Je suis marié avec Eulie depuis six...

M. le président. — (Impatiente.) Allez donc au fait.

Le prévenu — Depuis six semaines, Monsieur..... Commerçants retiré tous deux... Moi, ancien épicier... elle, fruitière. Nous avions fait nos affaires, moi, dans le chocolat, elle dans les pommes de terre. Je lui faisais la cour. Elle m'avait toujours répondu : Après... quand nous aurons formé la boutique, nous aurons plus de temps pour nous aimer. Enfin, le mariage... Une noce à faire tomber les vitres. Après le festin je dis à Eulalie : C'est l'heure..... l'heure du train. Il s'agit de faire le voyage de noces.

M. le président. — Je ne vois pas.

Le prévenu. — Vous allez voir... Nous prenons le train pour Longueuil. Il y avait un tas de wagons libres. Nous en choisissons un... (d'un ton solennel) il y a des heures où l'on aime à être seul... (rires dans l'auditoire.)

Voilà monsieur qui nous suit et s'installe dans notre compartiment.

Ils faut vous dire que monsieur est un de nos voisins, un marchand de vin, le loustic du quartier, qui avant notre mariage, a fait courir un tas de faux bruits.

M. le président. — C'est bien son droit... de monter dans votre compartiment.

Le prévenu. — Oui, mais attendez. Ça me gênait de le voir là. Je descends, il descend. Nous montons, il monte avec nous. Nous redescendons ; il redescend. Nous remontons, il remonte !

M. le président. — C'est donc un verbe que vous déclinez... (rires dans l'auditorium). Enfin vous êtes installés, c'est heureux... et après.

Le prévenu. — J'étais forcée de suivre sa présence. Je dis à ma femme : Que veux-tu... et le train se met en marche... Oui, mais je vois monsieur qui déplie un grand foulard et qui le met en marmotte sur sa tête.

M. le président. — C'était encore son droit, il me semble.

Le prévenu. — Je n'aime pas les plaisanteries, surtout le soir des noces... or, monsieur avait noué son mouchoir, en relevant les deux coins sur le devant de la tête de façon... de façon que... j'oserais jamais vous le dire... Mais vous me comprenez. (Rires dans l'auditorium). Le tribunal à peine lui-même à contenir son hilarité.)

J'ai eu des malheurs autrefois dans mon premier ménage. Ce monsieur les connaît. Ce n'était pas le moment de les rappeler. En se coiffant ainsi, c'était une allusion, d'autant plus qu'il me regardait d'un air goguera qui me disait bien des choses.

M. le président. — Est-ce tout ?

Le prévenu. — Pas encore... Avec cela, monsieur fredonnait entre les dents une chanson... Enfin, Dieu merci... en voyant ma patience, monsieur finit par s'endormir. Je le croyais, du moins... Je m'approche de plus près d'Eulalie... nouveau marié... Tout à coup je crois entendre un bruit de sifflet... Je me retourne. Monsieur était dans son coin, toujours dormant en apparence... J'achève ma phrase interrompue. Le sifflet redouble. Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper. Monsieur ne dormait pas. Il avait apporté avec lui un de ses petits instruments en bois avec lesquels on imite le cri de certains oiseaux... L'allusion était sanglante. Le rouge me monte au front. Je me fâche... le train s'arrête... il descend... je descends...

M. le président. — (a mi-voix) Les verbes qui recommencent ;

Le prévenu. — Je le suis... Je lui dis sou fait... L'ai-je traité de voleur, de propre à rien ?... lui ai-je donné un coup de poing ?... C'est possible... très possible même, comme j'avais l'honneur de vous le dire en commençant. Mais, un soir de noces, dans un voyage... en présence d'Eulalie... Cette plaisanterie... le foulard au coin... le sifflet... J'ai appris depuis qu'il avait annoncé à l'avance aux habitudes de son café le tour qu'il se proposait de me jouer. À mon tour, vous entendez d'où vous êtes les quolibets dont j'ai été assailli. J'ai été forcée de changer de quartier. Quand à Eulalie...

M. le président. — En voilà assez.

Vernouillet s'assied. On entend deux témoins. Eulalie est acquittée. Vernouillet est condamné à 25 francs d'amende.

Espérons que cette aventure, qui est venue troubler le premier jour de noces de Vernouillet ne l'empêchera pas d'être heureux en ménage.

ON DEMANDE 25 petits garçons pour vendre le *Vrai Canard*, s'adresser à ce bureau.